

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du JEUDI 13 SEPTEMBRE 2012 à 19 h.

PRESENTS : MM. LE BIHAN, KOBIELA, GOURDES, Mme DEBRAY, MM. LAPIERRE, THOMAS, Mme LE BRAS, M. ALUSSE, Mmes LE BRIS et MM. JOURDAINNE et PERCHERON.

PROCURATION : - M. FORTEAU à M. LE BIHAN
- Melle CLAIRET à M. PERCHERON

ABSENT EXCUSE : --

Convocation du 07 septembre 2012. Secrétaire de séance : M. KOBIELA.

La séance a été publique.

Le compte rendu de la séance antérieure a été adressé à chacun. Avez-vous des observations à formuler ? NON.

Nous allons procéder à la signature de ce compte rendu.

Monsieur le Maire précise qu'un point à délibérer sera étudié en Questions diverses concernant la validation de la suppression des plans d'alignement au P.L.U..

ORDRE DU JOUR :

1) COMPTABILITE :

a - décision modificative (virement de compte à compte en comptabilité Assainissement) : Opérations à réaliser :

C/D 020 dépenses imprévues -1.000 €	C/D 2031 frais d'études -300 €	- 1.300 €
C/D 1641 emprunts		+ 1.300 €

b - Remplacement de la délibération n° 98 du 28.06.12 décision modificative, sur le budget d'eau car elle est incomplète. Il s'agit d'une régularisation d'écriture de l'exercice comptable de 2010 :

Fonctionnement :	- Compte D 023 OR <i>Virement à la section d'investissement</i>	+ 37 €
	- Compte R 778 OS (chapitre 042) <i>Autres produits exceptionnels</i>	+ 37 €
Investissement :		
	- Compte D 28157 OS (chapitre 040) <i>Amortissement matériel outillage</i>	+ 37 €
	- Compte R 021 OR <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	+ 37 €

c - mise en non valeurs : Factures d'eau et d'assainissement pour un montant total de 8.94 €, 705.93 € et 56.57 €, suite au décès de l'abonné (sans héritier) et d'un dossier de surendettement de 2007 à 2011 avec notification du juge.

2) RENTREE SCOLAIRE 2011/2012 :

a - Point sur les effectifs scolaires à Saussay : 2011/2012

	Pour mémoire				
Classe de Mme FRANCOIS	23		PS		24
Classe de Mme COLSON	23	PS 7 MS 16	PS	8 + MS 15	23
Classe de Mme CHARDAIRE	23	CM1	CE2	5 + CM1 18	23
Classe de Mme GUERVILLE	23	CM2	CM1	10 + CM2 12	22
Classe de Mme GOLDFAIN	22	CM1 8 CM2 14	CM2		22
	114+2ext				114
	- à SOREL MOUSSEL	<u>140+1</u>			139
	Sur le SIRP	254+3			253

b - Réfectoire scolaire :

à la rentrée de sept 2011 : 96 cartes dont 2 repas exc.	96
Soit primaire 62	maternelle 34

À la rentrée de sept 2012 : 101 cartes dont 7 repas exc.	101
Soit primaire 59	maternelle 42

c - Garderie périscolaire :	2011/2012 en primaire	13 et en maternelle	11	24	1 ^e sem. (27 Inscrits)
	2012/2013	« 11	«	15	26 1 ^e sem. (32 Inscrits)

3) **TRAVAUX :**

a - **VOIRIES rue des Terres Noires :** Point sur la réfection du revêtement de la rue des Terres Noires depuis début septembre 2012 par l'Entreprise retenue EUROVIA.

Initialement, il était prévu -mais ça n'a pas été spécifié au marché- un caniveau central, mais en raison du bombé de la route, l'entreprise a été dans l'obligation de le faire du côté droit (sens Saussay-fond des Terres Noires). Le caniveau aurait été mieux situé au milieu.

De plus, le Surveillant de travaux mis à la disposition de la commune par l'Etat dans le cadre de « l'Aide Technique de l'Etat » a quitté la Direction Départementale des Territoires pour rejoindre le Conseil Général.

Donc il n'y a plus eu de surveillance du chantier en cours par un technicien. A l'avenir les communes seront certainement obligées de retenir un bureau d'études.

b - **Clôture et portail au groupe scolaire :** travaux réalisés par l'Entreprise VIBRO VALLOT et terminés le 06.09.12. Avec installation d'un nouveau portail d'entrée et d'un portillon pour rejoindre l'arrêt des cars scolaires.

c - **Aménagement de voirie devant la mairie :** La Commission communale de voirie s'est réunie et a étudié plusieurs propositions d'aménagement. Son choix s'est arrêté sur la création d'un rond-point, création de d'aires de stationnement le long des différentes voies et la réfection et aménagement de la clôture de la mairie. La Commission étant souveraine, le Conseil émet un avis favorable et confirme la poursuite du projet et le choix de l'aménagement.

4) **P.L.U. :** Suite à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme, il y a lieu de fixer le prix d'un dossier délivré à la demande du public.

Compte tenu des différents intervenants et du montant de base facturé par l'entreprise de reproduction, le Conseil fixe à 100 € le montant de chaque dossier de PLU.

5) **COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL D'EURE ET VESGRE :**

- Approbation de la modification des statuts concernant le siège : 7 rue de la Vesgre à ANET.

- Intégration des compétences facultatives :

a) « *Aménagement de l'espace communautaire :*

La conduite d'études sur l'occupation des espaces liés aux activités existantes et au développement de perspectives dans les différents domaines de compétences communautaires, mise en œuvre des préconisations de la communauté et des outils de développement adapté

- *l'élaboration et/ou participation à la mise en place d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT) et de schémas de secteur*
- *la constitution de réserves foncières*
- *l'adhésion et la participation aux activités du SIPAD et autres organismes favorisant le développement de la Communauté de Communes*
- *Etudes et travaux, opérations d'aménagement, entretien et gestion des réseaux à créer de voies douces et vertes et équipements connexes, de toutes autres infrastructures d'équipement et de liaison liées à la pratique du tourisme et au développement durable du territoire (...)* »

Des projets sont en élaboration pour le développement de voies vertes, piste cyclable sur tout le secteur du canton d'Anet et d'Ezy-Ivry.

b) *Intégration de la compétence en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques. Concerne le Très Haut Débit.*

En cas de tranchées creusées dans la voirie, désormais les communes devront avertir le Conseil Général afin de passage de fourreaux dans la même tranchée, le cas échéant. La répartition des différents frais restera à déterminer.

6) Compétence EAU POTABLE :

- Courrier reçu du Syndicat Intercommunal du Canton d'Anet (SICA) concernant la démarche de transfert des compétences production, stockage et distribution d'eau potable à la future communauté d'agglomération du pays drouais.

Une réponse négative a déjà été donnée par le Conseil municipal lors de la proposition de reprise par le SICA. Les communes veulent garder leur compétence.

7) MODIFICATION DES STATUTS DU SIRP (Regroupement pédagogique) au 01.01.2013 :

- Transport scolaire : répartition au prorata du nombre d'enfants scolarisés et non plus à 50 %..

- Personnel de surveillance : plusieurs possibilités ont été étudiées. Retenu : le personnel dépendra toujours de la mairie de SAUSSAY et le SIRP remboursera les frais correspondant à la surveillance des cars par l'intermédiaire de la participation des communes.

Une convention sera à étudier et à approuver. Le sujet sera abordé au prochain Conseil.

La compétence « transport scolaire » incombe actuellement au S.I.R.P. Dans un avenir assez proche, cette compétence entrerait dans les attributions de la communauté d'agglomération Dreux Agglo.

8) PROCHAINE REUNION DU CONSEIL : Jeudi 11 octobre 2012.

9) QUESTIONS DIVERSES :

- Suppression des plans d'alignement : Lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, le Conseil Général, en sa qualité de personne associée, a souhaité qu'il n'y ait plus de plans d'alignement sur les voiries départementales.

Il en a été fait ainsi et le Conseil municipal doit entériner ce choix.

Vote : Suppression des plans d'alignement à l'unanimité.

- Information sur les emprunts : désormais la Banque Postale peut prêter aux collectivités.

- Invitation des membres du Conseil reçue du magasin CARREFOUR MARKET.

- Patinoire : renouvellement de cette manifestation qui a de plus en plus de succès en décembre 2012, réunion le 05 octobre 2012 avec tous les volontaires bénévoles.

- Remerciements pour subvention versée reçus de l'association « A PETITS PAS ».

- Collecte des objets encombrants : rappel : Cette collecte est supprimée à compter de 2012. Une note d'information a été affichée sur tous les points de la commune pour expliquer cette suppression.

- Vacances scolaires : Vacances de Toussaint modifiées 28.10.12 au 11.11.12. Les 2 jours supplémentaires seront rattrapés. Ils ont été fixés par l'Education Nationale.

10) TOUR DE TABLE :

- Il est demandé quel est l'avancement du dossier du projet Dreux Agglo ?

Ce dossier se concrétise rapidement. Fin 2012, Monsieur le Préfet doit en délimiter le périmètre. Fin mai 2013, le périmètre définitif sera arrêté. 79 communes devraient intégrer le Grand Dreux. Les compétences sont à l'étude. Les communes n'ont pas beaucoup de choix, sachant que notre Communauté de Communauté Val d'Eure et Vesgre ne compte que 12 communes.

- Facture d'eau potable : il est demandé s'il serait possible de la payer par prélèvement mensuel. Un courrier sera adressé à Monsieur le Receveur municipal.

- Herbes hautes à hauteur de la carrière au carrefour rue des Montagnettes : contacter l'entreprise propriétaire de la parcelle, manque total de visibilité au carrefour.

- Feux dans la commune : plusieurs personnes indécates font encore du feu par les grosses chaleurs. Cela incommoder tous les voisins, on ne peut ouvrir les fenêtres et par cette sécheresse, il y a risque d'incendie.

- Vandalisme : Le Conseil municipal déplore qu'à nouveau les fleurs dans les parterres, vasques, bacs de fleurissement ont été saccagées à de nombreuses reprises. La cabine téléphonique rue du Parc a elle aussi subi les assauts de vandales et autres tagueurs. Le voisinage est excédé par le bruit, les insultes, les débris divers laissés sur le terrain et jetés de toute part. Le Conseil regrette que les parents ne tiennent pas un peu plus leur jeunesse et que celle-ci reste dans les rues jusque tard dans la nuit.
- Jeunes Sapeurs Pompiers d'Anet : Durant quelques mois, leurs séances d'entraînement vont avoir lieu sur le terrain du Rouvray, en limite du terrain de pétanque.
- Téléthon : Le Conseil municipal se porte volontaire pour la matinée du 08.12.12 où le Téléthon sera organisé une nouvelle fois à CARREFOUR MARKET. Une choucroute sera servie pour l'occasion à BONCOURT.
- Un conseiller se fait porte-parole du voisinage qui est excédé par les aboiements de deux chiens, ils sont en chenil individuel.
- Entretien : il est demandé que le chemin du Rouvray soit nettoyé suite à l'installation des gens du voyage. Que le morceau de moquette vers l'ancien lavoir soit retiré.
- Virade de l'Espoir « vaincre la mucoviscidose » organisée à la salle des fêtes par l'association du Bridge d'Anet le 26.09.2012.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

Le Maire,